

Compte-rendu

Réunion RN Massif des Aiguilles Rouges

Evaluation à mi-parcours du plan de gestion des RN du massif des Aiguilles Rouges

Activités scientifiques

14/02/2019

Présents

Jean-Baptiste Bosson (chargé de mission scientifique, Asters)
Alex Bruneau (animateur CCVCMB)
Julie Chaboud (responsable service espaces naturels, CCVCMB)
Laurent Delomez (Garde, Asters)
Marion Guitteny (Conservatrice RNMAR, Asters)
Marie Hébert (FNE Haute-Savoie)
Jean-Claude Louis (LPO)
Yves Perol (élu municipal, commune des Houches)
Angèle Saweczko (service civique, Asters)

Excusés

Jean-François Deshayes (élu
municipal, commune de Vallorcine)
Anne Delestrade (CREA)

La séance débute par une présentation de l'ordre du jour, puis des généralités sur le plan de gestion, avant de détailler les 34 actions du plan de gestion liées à la thématique.

Présentation aux élus

Il est proposé de faire un bilan de ce qui a été réalisé auprès des élus, lors des conseils municipaux, afin de faire un point sur le plan de gestion et les actions mises en œuvre sur chaque commune.
Dans l'idéal, il faudrait proposer cette présentation avant l'été.

Suivis liés aux actions de gestion

- **Suivi de l'impact du pâturage sur les milieux**
Evaluation : mauvais
Il n'y a pas de suivi de l'impact du pâturage mis en place du fait de la gestion pastorale actuelle. En revanche, un diagnostic a été réalisé dans le cadre du PAEC (Projet Agro-Environnemental et

Climatique). Il est difficile de différencier l'impact du pâturage et celui de la faune sauvage sur le plateau de Carlaveyron. Il est précisé que le pâturage n'est pas incompatible avec la préservation des milieux naturels. Il est même favorable à la présence de Tétrasyre et de chauves-souris, dès lors que quelques règles sont respectées. L'une des principales conditions est la date de début du pâturage. En effet, certaines espèces peuvent être dérangées en période de nourrissage des jeunes, qui dure parfois jusque fin juillet. D'autres impacts sont difficiles à évaluer, comme les maladies transmises à la faune sauvage et l'utilisation d'antibiotiques.

Acquisition de connaissances sur les espèces

- **Améliorer les connaissances sur la Cordulie arctique et l'Aeshne azurée**

Evaluation : moyen

Le plan de gestion cible ces deux espèces comme prioritaires, mais il faudrait peut-être intégrer les autres libellules présentes dans la réserve et menacées d'après la liste rouge.

L'étude menée par la FRAPNA sur les libellules d'altitude est en cours. Cette étude est menée avec l'HEPIA et le CEFÉ de Montpellier. Des inventaires sont réalisés, ainsi que des prélèvements d'eau pour l'analyse de l'ADN environnemental. L'ADN de d'autres espèces que les libellules est également prélevé et pourrait être analysées dans le cadre d'une autre étude.

- **Améliorer les connaissances sur les populations de galliforme**

Evaluation : moyen

Tétrasyre : suivi des places de chant réalisé, prise en compte du nouveau protocole de l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne). La LPO continue de suivre les mêmes places de chant, plutôt que de suivre ce protocole.

Lagopède, gélinotte et bartavelle : insuffisant. Suivi de la gélinotte réalisé par les chasseurs, mais pas de transmission de données actuellement. Le suivi de la Gélinotte est intéressant pour la gestion forestière.

- **Etude des populations d'ongulés**

Evaluation : moyen

Un suivi des bouquetins est réalisé. En revanche, les autres espèces ne font pas l'objet d'un suivi. Lors de la réunion sur la thématique de la faune sauvage patrimoniale, il a été demandé à ce que la population de chamois puisse être suivi, en particulier sur la partie envers des Aiguilles Rouges. Ce suivi est en priorité 3, du fait que les ongulés ne sont pas des espèces prioritaires. Pour plusieurs personnes présentes, le niveau de priorité est trop faible. Il est donc proposé d'étudier les possibilités de mettre en place un suivi des chamois, du même type que le suivi des bouquetins

- **Améliorer la connaissance sur le lièvre variable**

Evaluation : mauvais

Pas de protocoles, récolte de données ponctuelles. Se renseigner auprès du CREA sur les analyses génétiques des crottes de lièvre variable.

- **Compléter les connaissances sur les chiroptères**

Evaluation : mauvais

Pas de protocoles mis en place. Prospections dans la mine du Pas, mais présence très occasionnelle de chauves-souris. La LPO devrait obtenir l'autorisation pour faire une prospection dans le tunnel de la Bajulaz (conduite forcée).

Acquisition de connaissances sur les milieux

- **Evaluer le rôle des pelouses subalpines pour la conservation des espèces**
Evaluation : mauvais
Pas de protocoles mis en place. Se renseigner auprès du CREA sur les résultats de l'étude LIDAR sur la biomasse.
- **Évaluer l'impact des ongulés sauvages sur la forêt**
Evaluation : mauvais
Protocole assez lourd à mettre en place, donc non réalisé par manque de moyen. Les populations d'ongulés ont pourtant un réel impact sur l'évolution de la forêt, avec l'abrutissement des jeunes pousses (sapin blanc par exemple). Les ongulés ont aussi un impact sur les myrtilles et autres éricacées. L'ONF réalise des relevés sur les arbres et arbustes. Il serait intéressant de mettre en place ce protocole en mesurant aussi l'impact sur les herbacés et les éricacées.
- **Participer au programme alpin sur la connaissance des lacs d'altitude**
Evaluation : bon
Les lac du Brévent et lac Cornu font l'objet d'un suivi annuel dans le cadre du programme lac sentinelle. Une étude sur les micropolluants est prévue pour compléter les connaissances, mais elle ne concernera que quelques lacs du programme. Quelques résultats du suivi sont présentés, notamment sur les dysfonctionnements observés dans le lac du Brévent.
- **Suivi photographique annuel des glaciers du Vallon de Bérard**
Evaluation : Bon
Le suivi est réalisé tous les ans ou tous les deux ans. Une synthèse a été réalisée en 2018, elle fera partie de l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion. Les principaux résultats sont présentés.

Collecte, organisation et valorisation des données

- **Créer et animer un réseau d'observateurs naturalistes sur les réserves naturelles**
Evaluation : indéterminé
Objectifs non définis dans le plan de gestion, finalité de recueil de données uniquement.
Asters a mis en place des sciences participatives pour le suivi du gypaète barbu et des bouquetins marqués.
Le CREA a mis en place l'atlas du Mont Blanc, avec un large réseau d'observateurs sur des espèces variées.
FNE74 a mis en place un programme de sciences participatives sur les mares et un autre programme sur les libellules est en cours.
- **Alimenter et valoriser l'observatoire des réserves naturelles**
Evaluation : moyen
Les données sont saisies dans des bases de données, certaines données sont analysées.
Révision de l'inventaire des ZNIEFF : inventaires sur des groupes pour lesquels on n'a pas de données depuis 2001. LPO coordonne cela à l'échelle régionale.

Perspectives

Actions à mettre en place

- Suivi des milieux ouverts d'intérêt
- Suivi Gélinotte
- Recherche ciblée de pic tridactyle et chouette chevêchette (protocole LPO et ONF)
- Poursuivre le travail de cartographie des zones à enjeux : parois rocheuses
- Réflexion autour de l'observatoire des réserves naturelles

Nouvelles actions proposées sur 2019-2022 :

- Suivi de la population de chamois
- Mettre en place une étude du lac Blanc (si possibilités et moyens financiers)
- Amélioration des connaissances sur les géosystèmes : permafrost des Aiguilles Rouges et géomorphologie du vallon de Balme
- Compléter les connaissances sur des groupes peu connus, dans le vallon de Balme

Actions du plan de gestion difficiles à mettre en place sur 2019-2022 :

- Suivi lagopède
- Suivi/étude lièvre variable
- Suivi/étude chiroptères
- Suivi de l'impact du pâturage sur les milieux
- Évaluer le rôle des pelouses subalpines pour la conservation des espèces
- Évaluer l'impact des ongulés sauvages sur la forêt : en fonction des moyens, voir les possibilités de mettre en place cette action.

Actions de valorisation des connaissances

Des documents de synthèse des études, pour mettre en valeur les conclusions seraient à réaliser pour l'aide à la décision.

Des discussions / formations pourraient aussi être proposés aux élus des trois communes. Il est également intéressant d'avoir un élu référent par commune sur la thématique milieux naturels, pour suivre les avancés sur cette thématique.

Outils d'évaluation

L'outil ASPIRE existe pour évaluer les projets d'ingénierie et de restauration écologique.

Pour les zones humides, se renseigner sur les indicateurs utilisés par les parcs nationaux